

Réunion du Réseau Culture 92 Seine Musicale Jeudi 10 mars 2022

Ce compte-rendu a pour objectif de reprendre les principaux échanges et de transmettre les essentielles informations communiquées lors de cette réunion.

Lors de cette réunion au sein de la Seine Musicale, 18 communes des Hauts-de-Seine sont représentées par 21 participants.

Madame **Sécolène de LARMINAT**, Première Adjointe au Maire de Saint-Cloud et Responsable du Réseau Culture 92, accueille les Elus et les collaborateurs d'Elus. Elle souhaite tout d'abord remercier Madame **Anne d'ABOVILLE**, Directrice déléguée de la Seine Musicale et Monsieur **Olivier HABER**, Directeur Général de la Seine Musicale, pour recevoir le Réseau Culture, au sein de ce complexe musical à dimension nationale et internationale.

Elle adresse également ses vifs remerciements à Madame **Jeanne BECART**, Vice-Présidente du Département déléguée à la Culture, pour avoir accepté d'intervenir auprès des Elus.

Elle rappelle l'ordre du jour.

- I. Présentation de la politique culturelle du Département des Hauts-de-Seine, par Madame **Jeanne BECART**, Vice-Présidente du Conseil Départemental déléguée à la Culture.
- II. Présentation de la Seine Musicale par Madame **Anne d'ABOVILLE**, Directrice déléguée de la Seine Musicale, Monsieur **Olivier HABER**, Directeur Général de la Seine Musicale et Monsieur **Thierry LEFBVRE**, Directeur d'exploitation.
- III. Visite du complexe musical.

Elle propose que chacun puisse se présenter et présenter sa délégation. A l'issue de ces premiers échanges, il est convenu de partager l'annuaire des adresses courriels des Elus délégués à la culture au sein du Réseau afin de communiquer les événements phares proposés par les communes.

- I. **Présentation de la politique culturelle du Département des Hauts-de-Seine, par Madame Jeanne BECART, Vice-Présidente du Conseil Départemental déléguée à la Culture.**
 - *Support de présentation, joint à cette intervention.*

Le Département souhaite que la culture soit au cœur de sa politique. En effet, Monsieur **Patrick DEVEDJIAN**, Président du Département de 2007 à 2020, avait la volonté de développer la culture et d'en faire un levier puissant de l'attractivité du territoire. L'Île Seguin en est une vraie marque territoriale.

Réunion du Réseau Culture 92 Seine Musicale Jeudi 10 mars 2022

L'ambition est que la culture soit accessible à toutes et tous, que ce soit une source d'épanouissement et un moyen de cohésion sociale. L'offre culture doit être donc exigeante et ouverte à tous les publics et surtout attirer la jeunesse.

Pour atteindre cet objectif, de nombreuses collaborations avec les acteurs territoriaux (communes, conservatoires, établissements scolaires...) sont mises en œuvre.

Cette organisation est possible grâce au travail de la Direction de la Culture (7 services, 160 agents) qui regroupe de nombreux métiers, au sein des différents sites : service en charge d'évènements majeurs (Chorus, Jazz festival...), musée du Domaine départemental de Sceaux, Albert-Kahn...

La structure « Unité de médiation innovante » a permis, durant la période Covid-19, de proposer des solutions permettant l'accès à la culture. Le choix a été de recentrer la culture, en intégrant le numérique.

En termes de ressources, le budget comprend les dépenses de fonctionnement (31 millions d'euros en 2021) et les dépenses d'investissements (11 millions d'euros en 2021). La partie restauration et rénovation des équipements est à la charge du budget de la Direction des Bâtiments.

Les actions phares s'appuient sur le partenariat, à travers un maillage de l'ensemble du territoire.

Les subventions permettent de soutenir les partenaires culturels, identifiés comme structurants. En 2021, cela représentait plus de 13 millions d'euros.

Pour obtenir un financement, 3 critères doivent être pris en compte : rayonnement départemental, dynamique territoriale, déploiement d'une stratégie de diversification des publics.

29 équipements sur le territoire sont référencés comme structurants. Pour exemple, théâtre des Amandiers (Nanterre), théâtre de Gennevilliers, les Gémeaux (Sceaux), 71 (Malakoff)...

L'ancrage territoriale se traduit par des manifestations comme « la Science se livre » (conférences, lieux divers, communes partenaires), le « Printemps de la Culture » (nombreux partenariats), des évènements phares « le Festival Chorus », « La Défense Jazz Festival » ... Ces actions phares sont dédiés aussi aux publics scolaires ou éloignés de la culture. Elles se déclinent via le « Chemin des arts », le « Chœur des collèges » ... À noter, les musées départementaux (avant la période Covid-19) rassemblaient plus de 200 000 visiteurs.

Les grands projets en cours sont la rénovation du musée départemental « Albert-Kahn » qui ouvrira ses portes début avril 2022, après 5 ans de rénovation ainsi que le jardin des arts et du design ayant pour objectif de devenir un lieu innovant dédié aux artisans de l'Art.

Réunion du Réseau Culture 92 Seine Musicale Jeudi 10 mars 2022

Il doit en effet faciliter la créativité multiculturelle et créer une synergie, en proposant des ateliers (de 30 à 120 m²), avec des lieux d'accueil et d'expositions.

Un appel à candidature des résidents est en cours. L'ouverture est prévue en septembre 2022.

Le Musée du Grand Siècle sera un cabinet de collectionneurs et un centre de recherche « Nicolas Poussin ». Il recevra la donation des œuvres d'art de la collection de Pierre Rosenberg (1^{er} semestre 2026).

Au sein de la Vallée de la sculpture sont implantées : la Tour aux Figures, le Pouce de César, La Défense et à venir, La Verticale, la Statue de l'Égalité.

- Echanges avec les Elus :

Les Elus souhaitent tout d'abord remercier Madame **Jeanne BECART**, pour cette présentation très complète des actions menées par le Département, pour favoriser l'accès à la culture au sein des collectivités des Hauts-de-Seine.

De plus, l'attribution des subventions départementales permet à de nombreuses communes de réaliser des projets de restauration d'œuvres d'art ou de lieux.

A la suite de ces échanges, il est relevé ces différents points :

- Souhait des Elus de renforcer les liens avec le Département, en termes de communication à double sens, sur les événements culturels « phares », au sein du Département mais également au sein des communes.
- Elaboration d'une synthèse des différents appels à projets, subventions mises en œuvre par le Département.
- Récapitulatif du dispositif « Pass + » (*à ne pas confondre avec le Pass Culture proposé par les services de l'Etat*).

II. Présentation de la Seine Musicale par Madame Anne d'ABOVILLE, Directrice déléguée de la Seine Musicale, par Monsieur Olivier HABER, Directeur Général de la Seine Musicale, et par Monsieur Thierry LEFBVRE, Directeur d'exploitation.

- Intervention de Madame **Anne d'ABOVILLE**, Directrice déléguée de la Seine Musicale.

En 2013, le Département des Hauts-de-Seine s'est associé à des opérateurs privés afin que ce projet de grande envergure puisse voir le jour, en 2017.

La Seine Musicale est un ancrage de la Vallée de la Culture. C'est un équipement phare des Hauts-de-Seine permettant de rééquilibrer l'offre culturelle de l'ouest parisien.

Réunion du Réseau Culture 92 Seine Musicale Jeudi 10 mars 2022

Il peut accueillir tout aussi bien un orchestre symphonique ou de musique contemporaine et une large variété de manifestations : concerts, comédies musicales, ballets, expositions d'œuvres d'art...

Un studio d'enregistrement et de répétition complète également ce panel afin de recevoir des artistes et des sociétés de production.

Ce complexe musical propose aux entreprises des espaces privatisés, pour l'organisation de séminaires, de salons, de conférences. Cette offre a l'avantage d'ouvrir la culture à un public extrêmement large : familles, jeunes, scolaires... Il s'agit avant tout de démocratiser l'accès aux spectacles et de permettre à toutes et tous de profiter de la culture, sous tous ses aspects.

Les programmations sont nombreuses : Festival Chorus, l'Été en Seine et également en hors scène, les Impromptus du mardi...

L'Académie Musicale, Journée des enseignements artistiques des Hauts-de-Seine sont des exemples d'évènements donnant l'opportunité, au jeune public, de s'approprier la musique au sens large.

- Intervention de Monsieur **Olivier HABER**,
Directeur Général de la Seine Musicale.

La concrétisation du projet de la Seine Musicale est née d'un partenariat privé – public (PPP), en 2013. Ce dispositif est unique en France. Il lie différents acteurs comme Bouygues, Sodexo, Intravia et TF1, pour la conception, la construction, le financement, l'exploitation et la maintenance.

La programmation artistique est partagée entre le Département et TF1. La Seine Musicale est unique et atypique, c'est un lieu à la fois de production et de programmation éclectique. Les espaces sont modulables et permettent ainsi d'accueillir une large diversité d'évènements. L'acoustique y est exceptionnelle. L'extérieur est aussi parfaitement exploité et consacré à la culture.

La promotion de la Seine Musicale se fait à travers une forte communication de tous les évènements : académie musicale, concerts...

Il est à noter que l'un des lieux culturels, les plus actifs durant la crise pandémique était la Seine Musicale avec la programmation des Victoires de la Musique, l'enregistrement d'émissions télé, le concert inédit en live stream de M. POKARO...

Durant cette période de crise sanitaire, le studio d'enregistrement a été exploité par les Rolling Stones. L'une des salles a permis à Florent PAGNY et à Mylène FARMER d'organiser leurs répétitions.

Madame **Solenne DU HAÏS**, Secrétaire générale de la Seine Musicale se charge entre autres de la communication et des relations institutionnelles, en collaboration avec Monsieur **Olivier HABER**.

Réunion du Réseau Culture 92 Seine Musicale Jeudi 10 mars 2022

- Intervention de Monsieur **Thierry LEFBVRE**,
Directeur d'exploitation.

La Seine Musicale implique au-delà de l'aspect évènementiel et de la programmation, de nombreuses activités dites de « l'ombre ». En effet, Sodexo a la charge de la sécurité, de la maintenance, de l'entretien des jardins, de la restauration... C'est donc un rôle de coordination de l'ensemble des acteurs, dédié à l'accueil du public.

Il s'agit de travailler en lien étroit avec tous les secteurs d'activités afin d'offrir un service optimum. C'est donc un partenaire incontournable pour l'organisation de tous les évènements.

- Echanges avec les Elus :

Les Elus adressent de vifs remerciements pour cet accueil et ces présentations qui permettent en effet, de mieux appréhender les différents enjeux liés à la culture, pour la Seine Musicale.

Les communes ont à cœur comme le Département et comme ce complexe, d'ouvrir et d'offrir à un large public, un univers culturel riche et varié. Il est important de poursuivre le développement des actions d'éducation artistiques et culturelles. Elle doit être vecteur de cohésion sociale.

Le lien entre la Seine Musicale et les conservatoires existe, il est primordial de le renforcer. Les classes peuvent également venir au sein de la Seine Musicale pour une visite du site, pour un pique-nique en extérieur...

Conclusion :

A l'issue de ces échanges, Madame **Ségoène de LARMINAT** remercie très sincèrement Madame **Jeanne BECART**, Vice-Présidente du Conseil Départemental déléguée à la Culture, Madame **Anne d'ABOVILLE**, Directrice déléguée de la Seine Musicale, Monsieur **Olivier HABER**, Directeur Général de la Seine Musicale, et par Monsieur **Thierry LEFBVRE**, Directeur d'exploitation, pour leurs interventions et leur accueil.

Elle souligne l'intérêt de pouvoir se rencontrer et partager les expériences de chacun. Cela permet de créer des liens, de les développer et de les renforcer. Cela ouvre de nombreuses perspectives pour rendre accessible la culture à tous les publics.

Elle précise que dans la mesure du possible, une prochaine réunion sera programmée en juin. Elle invite les Elus qui souhaitent recevoir le Réseau au sein de leur commune, à se manifester auprès d'Alexandra WANES, via l'adresse courriel suivante : awanes@amd92.org